

# AUJOURD'HUI BERCHÈRES Saint GERMAIN

## Le Mot du Maire

La fin d'année approche et c'est ce moment que j'ai choisi pour vous présenter ce premier bilan de 3 trimestres de travail.

Il nous faut avancer en écoutant les besoins de tous quand une mission aussi importante telle que l'administration d'une commune vous est confiée.

Aux travers des commissions et des diverses délégations, toute l'équipe municipale assure quotidiennement des missions et des projets.

Nous tenons par des bulletins d'informations et des réunions publiques, à vous informer de l'avancée du travail réalisé et des grands chantiers à venir.

Il n'y a pas de démocratie sans compétition des idées, sans un rude affrontement des opinions. L'intérêt communal est pour toute l'équipe l'axe prioritaire de ses actions.

Nous restons à votre écoute pendant les permanences, par courriers adressés en mairie ou sur le site internet nouvellement créé :

<http://www.bercheres-saint-germain.fr>.

Je profite de cet éditorial pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

André JULIEN  
Maire

La Compagnie des Sapeurs Pompiers de Berchères-Saint-Germain a organisé, pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, le Téléthon 2008.

Nous avons pu, grâce à la participation active de quelques personnes de bonne volonté, proposer aux habitants de la commune diverses animations. Le vendredi 5 décembre, les festivités ont commencé par un concert des « Bercheronettes » avec la participation des enfants des écoles, accompagnés au synthétiseur par Jean-Louis.

Le samedi 6 décembre, le triathlon des pompiers, le marché de Noël, le « panier de Léon », et divers autres stands ainsi qu'un dîner convivial nous ont permis, malgré la conjoncture peu favorable, de rapporter la somme de **1867€** soit 122€ de moins que l'année 2007, intégralement reversés au profit de l'AFM.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé à cette journée de solidarité.

Lors de la proclamation des résultats de la journée, François Albert, et moi-même avons, non sans émotion, annoncé que le Téléthon 2008 serait le dernier organisé par la compagnie des sapeurs pompiers de Berchères Saint Germain.

En effet, une telle organisation demande une grande mobilisation et exige beaucoup de temps de préparation. Aujourd'hui, le manque de bénévoles se fait lourdement sentir et les volontaires ne sont plus en mesure d'assumer seuls une si lourde charge.

C'est donc avec un profond regret que nous nous voyons contraints d'arrêter. Toutefois, nous sommes prêts à apporter notre soutien et à faire bénéficier de nos 11 années d'expérience les personnes et/ou associations qui voudront bien « reprendre le flambeau ».

Dès le mois de janvier une réunion sera organisée pour préparer la relève et assurer, nous l'espérons très sincèrement, la pérennité de cette manifestation.

La Compagnie des sapeurs pompiers remercie tous les bénévoles qui se sont mobilisés pendant ces onze années : l'AFR, les « Bercheronettes », les écoles, les habitants qui ont participé ainsi que la Mairie de Berchères-Saint-Germain pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Patricia LHOSTE

# Eau – Assainissement – Eclairage

## **Eau :**

**Impasse des Houches** : les travaux sont terminés pour l'eau, il reste la voirie à reprendre.

**Rue Leduc** : les travaux sont terminés pour l'eau depuis la fin de la semaine 39. Une émulsion va être répandue sur la chaussée en attendant le revêtement définitif.

Il y a un nouvel abonné installé à Saint Germain, route de Chartres.

**Rue aux Fleurs** : les travaux d'alimentation de la Tuilerie ont commencé semaine 40. Ce sont des travaux sous accotement pour la plupart.

## **Assainissement :**

Les travaux de pose de la conduite de refoulement entre Saint Germain et Berchères sont toujours prévus avant la fin de l'année.

Une controverse est née de l'interprétation de la nouvelle loi sur l'eau. De fait il semble que la mise en conformité du projet nécessite un nouvel examen de la part de la DDASS.

Dans ces conditions il apparaît difficile pour la maîtrise d'œuvre de tenir les délais du planning prévisionnel.

## **Eclairage public :**

L'achèvement de la réfection de l'éclairage « Grande Rue » est planifié.

La commission a été saisie de deux demandes d'équipement de candélabres « Impasse des Houches » et devant le terrain pétanque.

---

## Bâtiment

### **TRAVAUX REALISES**

- Ecole maternelle : - Peinture de l'entrée (1)  
- Réparation toiture, gouttières et étanchéité
- Mairie st Germain : - Peinture de la salle (1)  
- Réparation du mur de clôture  
- Remise en état du local technique
- Mairie Berchères : - Peinture du mur de clôture (1)
- Salle des fêtes : - Remplacement des dalles d'isolation de toiture (1)  
- Réparation des volets roulants (1)

(1) Travaux réalisés par nos employés communaux Francis et Jean Claude.

### **TRAVAUX EN COURS**

La réalisation de l'agrandissement du groupe scolaire de l'école maternelle : l'architecte est choisi. Monsieur Frédéric GAU est chargé d'établir les plans d'esquisse, en vue de la demande du permis de construire et du dossier de subventions.

### **TRAVAUX A L'ETUDE**

La réalisation d'un plateau multisports, sur le terrain de sport, selon le concept de celui de Poisvilliers ; cette réalisation sera effectuée avec le concours financier de l'Orée de Chartres.

L'aménagement d'un parking sur le terrain à coté du cimetière, avec la réalisation d'une entrée pour les véhicules de chantier.

# Urbanisme

Une nouvelle version du PLU sera proposée prochainement à la DIREN.

Une réunion préalable sera organisée, courant quatrième trimestre, avec l'architecte responsable du plan d'urbanisme, afin de présenter un dossier conforme aux nouvelles exigences des différents services administratifs donnant leurs avis sur ce plan.

Ces nouvelles propositions permettront au Conseil Municipal de faire évoluer la commune et de lui donner des orientations urbaines choisies et maîtrisées lui préservant son caractère rural et en répondant à l'augmentation démographique attendue.

---

## Environnement - Nature

La commission Environnement Nature et préservation du patrimoine communal a pour missions principales la protection, le maintien, l'amélioration et la préservation de l'environnement et du patrimoine communal.

Cette commission s'assure que les différents projets menés par le Conseil Municipal n'affectent en rien l'environnement et respectent les règles, lois et directives dans le cadre d'un développement harmonieux.

Cette commission décline, dans les différents projets municipaux, les directives issues du Grenelle de l'environnement.

### Les réalisations effectuées :

**Canal Louis XIV** : Les ouvrages du Canal Louis XIV réalisés sur la commune représentent une richesse patrimoniale et culturelle qu'il est nécessaire de préserver. L'histoire de ces ouvrages, inscrits à l'inventaire des bâtiments de France, a été explorée par l'Association de Sauvegarde des Vestiges du Canal et une exposition a été réalisée à la salle des fêtes en mai dernier.

Cette exposition a rencontré un véritable succès, attirant plus de 200 personnes dont bon nombre de Berchèroises et Berchèrois de tous âges mais aussi des personnes de communes environnantes.

### Les réalisations à venir

**Canal Louis XIV** : La mise en valeur des ouvrages du Canal entre dans le cadre d'un projet mené par la région et le SIPAC.

Le dossier de demandes de subventions est à l'étude au Conseil Régional.

Les travaux de mise en valeur prévus consistent dans un premier temps à dégager la végétation qui envahit le site, puis en un chemin d'accès à la grande arche et un ponton de bois permettant d'admirer l'édifice dans son axe longitudinal.

Ces travaux ne débiteront que lorsque les subventions auront été versées au budget communal.

**Plan d'eau des Forges** : Il convient, dans un premier temps d'entreprendre le nettoyage de la partie ouest la plus souillée.

Les habitants de la commune seront invités à participer à ce nettoyage lors des prochaines journées de l'environnement dans le début de l'année 2009.

**Décharge de la commune** : La décharge, réservée aux particuliers habitant la commune de Berchères Saint Germain, est maintenant un lieu de dépose connu aux alentours qui ne correspond plus aux normes environnementales actuelles.

Pour ne pas être contraints à sa fermeture éventuelle et afin de ne pas pénaliser les habitants de Berchères, mais devant l'incivilité de certains, des aménagements seront proposés afin que ce site puisse rester un lieu utile de dépose des déchets verts.

Informations N° 01 –second semestre 2008

# Enfance – Sports - Loisirs

Le terrain de foot est en place. Après avoir repeint les buts et mis en place des crochets, des filets ont été achetés. Il ne reste plus qu'à les fixer définitivement et tracer les lignes, planter une rangée de haie de végétaux entre le terrain et la route. Il sera à ce moment là prêt à accueillir les sportifs du village.

Le terrain de pétanque de Berchères va être rénové, en y ajoutant un lampadaire pour pouvoir y faire des nocturnes, la mairie devrait organiser un tournoi aux beaux jours afin de le découvrir ou de le redécouvrir.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sera prochainement lancé. En effet, le conseil municipal souhaite associer les jeunes de Berchères la Maingot et de St Germain la Gâtine aux projets "jeunesse" de la mairie.

Les projets sont nombreux pour les 2 communes : le terrain de sports, le cadre de vie, la sécurité routière, le foyer des jeunes... La liste est non exhaustive. Nous voulons que la jeunesse donne son avis et participe activement aux projets communaux.

Le CMJ sera divisé en 3 tranches d'âges différents. L'élection se fera à la mairie de Berchères. Pour se porter candidat, il faudra habiter Berchères ou St Germain et être âgé de 9 à 18 ans.

Il sera alors désigné un responsable qui présidera le conseil municipal des jeunes avec les élus de la commune 2 à 3 fois par an.

---

## Cimetière

La commission cimetière souhaite travailler tout au long de son mandat pour atteindre deux objectifs :

- Que le cimetière soit plus pratique pour les engins des pompes funèbres et les fauteuils roulants
- Qu'il soit plus agréable pour les visiteurs

### **Relever les tombes abandonnées**

Pour en faire un lieu plus agréable, il paraît souhaitable de relever les tombes manifestement abandonnées, ou de contraindre les concessionnaires à entretenir les tombes. Il s'agit donc de retrouver les ayants droits. S'ils se manifestent, la mairie peut leur demander si l'on peut relever la tombe (à leurs frais). Si malgré l'affichage et les recherches, personne ne s'est manifesté dans un délai de 4 ans, la mairie peut relever la tombe (à ses frais).

Comme c'est un travail de longue haleine, il est indispensable de commencer très rapidement.

### **Le Jardin du Souvenir**

Il existe, mais il nous paraît triste. Nous souhaiterons y ajouter arbre et un banc et/ou le déplacer sur une pelouse existante.

### **Quartier musulman (et autres confessions)**

Il est souhaitable de prévoir un endroit différencié où reposeraient les morts de confessions diverses.

### **Règlement intérieur**

Un règlement intérieur est à l'étude.

### **Informatisation des documents (plans et actes de concessions)**

Les documents papiers sont anciens et se détériorent en les manipulant. Les plans ont donc été scannés et sont conservés sur des supports numériques. Les manipulations ne se feront que sur des copies. Les actes de concession sont petit à petit saisis dans un fichier permettant de retrouver plus rapidement les informations. Ce travail a débuté et va permettre notamment de continuer l'utile renumérotation des concessions entamées lors du précédent mandat.

Les Ecoles.

Les compétences de la Commune relatives au ramassage scolaire, la cantine, la garderie et l'achat de matériel scolaire sont exercées dans le cadre d'un syndicat Intercommunal créé avec la Commune de Poisvilliers.

Dans ce cadre, et depuis le renouvellement des élus, nous nous sommes attachés à moderniser et rationaliser ces différents services aux habitants.

Le ramassage scolaire : nous avons procédé à l'acquisition d'un nouveau car, doté de ceintures de sécurité, qui permet de répondre à l'augmentation de la fréquentation : alors que l'ancien car n'avait qu'une capacité de 33 places, le nouveau bus est aujourd'hui utilisé matin et soir par 48 enfants. Par ailleurs, nous avons depuis la rentrée mis en place un ramassage le midi pour permettre aux enfants de rentrer chez eux : ce service est utilisé aujourd'hui par une vingtaine d'enfants.

De nouveaux horaires ont été mis en place pour desservir plus équitablement les différentes parties de notre village sur la base du principe : premier monté, premier descendu.

Enfin, une accompagnatrice est présente dans le car, notamment le matin et le soir.

Concernant la cantine, nous renforçons ponctuellement les effectifs de service et de surveillance les jours de fréquentation plus importante. Les tarifs de repas n'ont pas augmenté.

Concernant la garderie, nous poursuivons notre activité pour le matin (à partir de 7H30) et avons repris l'organisation de la garderie du soir (jusqu'à 18H45), assurée auparavant par l'Association des Familles Rurales.

Pour l'année scolaire qui vient, nous souhaitons travailler sur l'amélioration de ces différents services ; nous avons notamment ouvert un chantier de formation des personnels dont la première étape sera la formation de tous aux notions de secourisme.

Plus généralement, nous souhaitons suivre de très près l'évolution des besoins des habitants ; à ce sujet, vous pouvez nous rendre visite sur le site internet du syndicat : [www.sirp-bsgp.fr](http://www.sirp-bsgp.fr), où vous pourrez nous faire part de vos remarques et suggestions.

Didier BERTHUY  
Président du S.I.R.P.

---

## LE RECENSEMENT ET LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71) mail : [csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr).



### **L'Association des Petites Canailles.**

L'association des parents des petites canailles a organisé cette année en mars son loto et fin juin la kermesse des écoles.

La recette de ces 2 manifestations a permis, d'une part de verser la somme de 1050 € aux écoles (soit 7 € par enfant du regroupement scolaire) pour la participation au financement du voyage de fin d'année, et d'autre part d'offrir aux enfants de nos villages, avec l'aide des mairies de Berchères Saint Germain et Poisvilliers, un spectacle de Noël samedi 20 décembre à la salle des fêtes de Berchères.

L'association poursuivra ce type d'activités en 2009.

---

### **Le Comité des fêtes**

Le comité des fêtes organise la course au mot le dimanche 25 janvier à 14h00 à la salle des fêtes de Berchères saint germain.

L'assemblée générale se tiendra le 8 janvier 2009 à 19h00.

La suite des festivités organisées sera communiqué une fois le programme établie.

Jacqueline SCHUSTER

---

### **Les Bercheronettes**

Les Bercheronettes sont les bénévoles de la chorale de Berchères Saint Germain et contribuent déjà activement à la vie du village depuis plusieurs années, en participant notamment au repas des anciens, au bal de l'été, à la soirée annuelle de l'AFR, au téléthon, à l'arbre de Noël des enfants etc...

Ses membres se sont constitués en association en juin 2008 afin de se développer au sein d'une structure et proposer de nouveaux projets sur le plan choral et musical au sein de notre commune.

Composée essentiellement de femmes depuis leur création, l'association est heureuse d'accueillir désormais des hommes parmi ses bénévoles, ce qui nous permet de donner plus de relief à nos chants et je tenais à les remercier de leur participation.

Les membres se retrouvent le lundi soir à la mairie de Saint Germain la Gâtine à 20h45 pour leur répétition hebdomadaire. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Espérant vous retrouver très bientôt, tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Sophie CHARPENNE



L'association Familles Rurales de Berchères St germain – Poisvilliers, (A.F.R.) est une association loi 1901 qui a 30 ans d'existence.

Le but essentiel de l'association est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural. Affiliée à la Fédération Départementale de Familles Rurales et ensuite nationale, celle-ci est agréée et habilitée pour son action, famille, éducation, santé, jeunesse, environnement, consommation, loisirs et vie associative.

L'AFR, a pour activités :

- Gym douce, le mercredi de 19 h 15 à 20 h 15
- Gym tonic, le mercredi de 20 h 15 à 21 h 15.
- Atelier Créations, le vendredi tous les 15 jours
- Samedis Loisirs, le premier samedi de chaque mois
- Randonnées Pédestres, le premier dimanche de chaque mois.
- Et une nouvelle activité cette année « Voyage en Danse », un thème par trimestre, danse Irlandaise, danse Africaine, danse Latine, le mardi de 20 h à 21 h.

**Toutes nos activités se font hors des périodes de vacances scolaires.**

A retenir la soirée Café Théâtre qui aura lieu le 7 février 2009.

*Pour tous renseignements, contacter Yolande TOURNE au : 02 37 22 86 85.*

### **Le Club des Blés d'Or**

Les membres du Club des Blés d'Or se réunissent deux fois par mois, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis.

Ils jouent aux cartes, et entre deux parties, dégustent un petit goûter dans une ambiance joyeuse et organisent quelques sorties au restaurant au cours de l'année.

Fin 2007, nous sommes allés à Orléans, assister à un spectacle animé par des accordéonistes virtuoses.

Nous pensons pouvoir renouveler ces sorties fort agréables en 2009.

Etiennette ALBERT.

### **L'Association des Anciens Combattant et Victimes de Guerres**

L'association des Anciens Combattants a marqué son attachement au souvenir de l'engagement des soldats tombés sur le sol français ou dans la défense de la France et de ses intérêts.

Les membres de l'association ont honoré de leur présence les cérémonies du souvenir en mars, en mai et en novembre lors des commémorations et des dépôts de gerbes.